

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

TURQUIE

Le lourd tribut des civils **kurdes**



A travers les barricades érigées par le PKK, à Nusaybin, le 24 décembre 2015. KEYSTONE

3 Dans le sud-est du pays, plusieurs dizaines de civils ont été tués par l'armée turque depuis mi-décembre. Selon des membres de la société civile kurde installés à Genève, le gouvernement Erdogan mène une «expédition punitive» qui va bien au-delà de sa lutte contre le PKK.

7 FRANCE
Les **mosquées** ouvrent leurs portes et invitent le public au dialogue

6 SUISSE
Le PLR prêt à négocier sur les **cabinets médicaux**



KEYSTONE

5 Changement d'ère à l'UDC: après le départ annoncé du président Toni Brunner, **Christoph Blocher** dit aussi vouloir quitter la tête du parti.

SERVICE PUBLIC

Plus de 23 000 signatures en faveur
des émissions religieuses de la RTS

4

LOGEMENT

Votation en vue contre le retour
des congés-ventes à Genève

4

Pages ouvertes
aux auteurs suisses page 12

Découvrez «Le maillot de bain orange»,
un texte inédit de Laurence Boissier.



J'AI MAL AUX MATHS, MAIS JE ME SOIGNE

ENSEIGNEMENT • *Rarement populaires auprès des élèves, les mathématiques ne manquent pourtant pas d'attrait. Développant la créativité et l'esprit critique, sollicitant peu l'apprentissage par cœur, elles ont également joué un rôle essentiel dans le développement des sociétés humaines.*

VINCENT MONNET ET ANTON VOS*

Jugées arides, inutiles et trop abstraites, les mathématiques suscitent rarement l'enthousiasme auprès des jeunes. Largement partagé dans les pays occidentaux, ce désamour n'est pourtant ni universel ni inéluctable. Didacticien à la Section des sciences de l'éducation et au sein de l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE), à Genève, Jean-Luc Dorier analyse les raisons de ce désintérêt en soulignant à la fois les difficultés propres à cette discipline, l'importance du contexte culturel et les pistes qui pourraient être explorées par les enseignants pour redonner à leurs élèves le goût de cette discipline sans laquelle les sociétés humaines ne se seraient jamais développées.

«Le statut des mathématiques dans nos pays est aujourd'hui paradoxal, constate Jean-Luc Dorier. Au sein de l'IUFE, c'est la seule discipline pour laquelle il n'y a pas assez de candidats pour pourvoir les postes disponibles, ce qui montre bien qu'elle n'a pas vraiment la cote auprès des jeunes. Or, les maths jouent un rôle essentiel dans l'aventure humaine depuis au moins 5000 ans. Et c'est encore plus vrai depuis la révolution numérique qui s'est traduite par le développement d'outils technologiques basés sur des mathématiques de très haut niveau, comme l'ordinateur, le téléphone mobile ou le GPS, et dont nous sommes de plus en plus dépendants.»

«Un rôle essentiel dans l'aventure humaine depuis au moins 5000 ans»

Se réconcilier avec la science chère à Euclide et à Archimède, ne revient pas pour autant à la regarder avec les yeux de Chimène. Mieux vaut, au contraire, être conscient des difficultés qui lui sont propres afin de pouvoir plus facilement les dépasser.

La première est d'ordre culturel. Dans la plupart des pays d'Asie, qui trident les sept premières places du classement PISA dans le domaine (la Suisse trônant tout de même à une très honorable neuvième place mondiale), les mathématiques sont en effet très valorisées. Cela s'explique notamment par le rôle dévolu à l'école, qui n'a pas pour vocation première de permettre à l'enfant de s'épanouir selon les préceptes rousseauistes mais de définir sa place dans une société à la fois très normée et très concurrentielle. Dans un tel contexte, les maths participent très directement à la possibilité d'accéder à une élite, d'où l'explosion du recours aux leçons particulières ou aux instituts privés qui, en Corée du Sud, par exemple, prennent en charge 80% des enfants du pays le week-end.

«A cela s'ajoute le fait que dans beaucoup de ces pays, et notamment en Chine, l'enseignement des maths est assuré dès les classes primaires par des professeurs spécialisés et non par des généralistes ou des gens qui ont souvent gardé un mauvais souvenir des maths durant leur propre scolarité, comme c'est le cas chez nous, complète Jean-Luc Dorier. Enfin, il y a aussi des différences liées à la relation entre le système numérique et le langage.»

Dans la langue française – et dans une moindre mesure en allemand, en italien ou en anglais – le système écrit n'est en effet pas totalement cohérent avec le système chiffré qui s'est imposé tardivement, à partir du XV^e siècle.

Après le nombre dix, un locuteur

francophone dit donc onze, douze, puis treize, alors que la logique voudrait que l'on dise dix-un, dix-deux, dix-trois, comme le fait la langue chinoise qui, elle, suit exactement le système décimal de position des chiffres. Conséquence: lorsqu'un élève romand doit additionner de tête vingt-et-un et trente-quatre, il faut qu'il décompose le nombre vingt-et-un en deux dizaines et une unité et le nombre trente-quatre en trois dizaines et quatre unités – ce que traduisent immédiatement les écritures 21 et 34 mais moins directement les mots. Ensuite, il lui faut raisonner pour additionner séparément les dizaines et les unités, pour enfin parvenir au résultat final, à savoir cinquante-cinq. Pour la même opération, il suffit en revanche à un enfant chinois d'additionner «deux dix-un» et «trois dix-quatre».

Pour couronner le tout, notre idiole dispose de mots spécifiques pour les premières dizaines «vingt» et non «deux dix» (pour deux dizaines), trente et non trois dix (pour trois dizaines), alors qu'on dit bien deux cents et trois cents lorsqu'on passe à l'unité supérieure.

A cette complexité formelle, qui est plus marquée chez nos voisins de l'Hexagone qu'en Suisse romande, s'ajoute une spécificité unique aux mathématiques et qui tient à son caractère cumulatif. «Compte tenu des capacités intellectuelles que les maths mobilisent, il est essentiel de maintenir un niveau de compréhension constant, car il est indispensable de comprendre les étapes précédentes pour pouvoir réussir les suivantes, confirme Jean-Luc Dorier. Du coup, un décrochage temporaire, comme en connaissent beaucoup d'ados, peut avoir des effets plus lourds que dans d'autres disciplines où il est possible de s'en sortir après un passage à vide temporaire.»

La notion de vérité absolue

Ces quelques obstacles sont cependant loin d'être insurmontables, d'autant qu'en contrepartie, les maths ne manquent pas d'attrait. Cette discipline constitue en effet pratiquement le seul domaine intellectuel dans lequel la notion de vérité est absolue et

où il est possible d'argumenter à partir de faits démontrés de manière certaine. Mieux, les maths font peu appel au savoir appris par cœur et requièrent un type de réflexion somme toute assez mécanique.

«Cet aspect peut faire peur, concède Jean-Luc Dorier. Mais dès lors que l'on accepte de rentrer dans ce mode de pensée, on découvre une science qui peut s'avérer ludique et qui nécessite un esprit critique. Contrairement à ce que l'on pense souvent, la clé pour réussir une démonstration n'est en effet pas unique. Il s'agit donc de trouver le chemin le plus efficace pour parvenir à la solution, exercice qui exige une certaine créativité et qui peut devenir tout à fait grisant.»

Le problème, c'est que ce savoir est aujourd'hui devenu quasiment invisible pour le commun des mortels. «Il y a encore une trentaine d'années, l'uti-

lité des maths était perceptible sur n'importe quel marché ou au moment de payer l'addition au restaurant, poursuit Jean-Luc Dorier. Depuis, avec le développement d'outils automatisant ces tâches, les maths élémentaires ont disparu de l'espace public, mais cela ne veut pas dire qu'elles sont devenues inutiles. Au contraire, nous sommes plus dépendants que jamais de technologies fonctionnant grâce à des mathématiques de très haut niveau.»

Rien d'illogique à cela puisque, dans les faits, les mathématiques sont omniprésentes dans l'histoire de l'homme depuis des millénaires. Pour dénombrer les biens et les hommes, pour partager le temps de travail et les richesses, pour bâtir rues et villes, il fallait en effet des outils qui ont tous été fournis par les mathématiques. La très ancienne problématique du décompte du temps en est une parfaite illustra-

tion. Si l'on compte aujourd'hui les heures à partir d'une base soixante et non d'une base dix comme c'est le cas pour les distances, par exemple, c'est en effet aux Mésopotamiens qu'on le doit. Au III^e millénaire avant notre ère, ce sont eux qui ont développé un système numérique destiné notamment à répartir le temps de travail des ouvriers. «Le nombre douze est plus commode que dix dans la mesure où il peut être divisé par 2, 3, 4 et 6, tandis que le nombre dix, lui, ne peut être divisé que par 2 et 5, explique Jean-Luc Dorier. Qui plus est, lorsqu'on le multiplie par cinq, on obtient un diviseur supplémentaire (le cinq). Du coup, on obtient une valeur entière en minutes et en secondes lorsqu'on divise une heure par 2, 3, 4, 5 et 6 et tous leurs multiples. C'est ce qui permet notamment d'obtenir des quarts d'heure sur une horloge, chose qui est impossible en base dix. Le même principe est valable pour le calcul des angles, qui sont divisés en 360 degrés, soit six fois soixante. On ne sait pas vraiment comment les Mésopotamiens ont eu l'intuition géniale d'utiliser la base 60. Cette découverte semble antérieure au partage du temps et qui repose, lui, sur les douze cycles de la lune ou les douze mois de l'année. Mais il paraît fort probable que par leur grande pratique des calculs de partage, ils aient rapidement compris l'intérêt mathématique d'une base 60.»

Et que dire de la fameuse révolution «numérique» réalisée grâce aux ordinateurs – qui repose tout entière sur un langage binaire (fait d'une alternance de 0 et de 1) et des algorithmes – sinon que c'est sans doute le plus puissant moteur du changement qu'ait connu l'homme depuis l'apparition de la machine à vapeur. I

Paru dans *Campus* n° 123, décembre 2015, magazine de l'université de Genève.

¹ Pourquoi dit-on quatre-vingt de l'autre côté de la frontière plutôt que huitante comme c'est le cas dans la majorité des cantons romands? La réponse est à chercher du côté des populations celtes qui peuplaient le nord de la France. Ces dernières, plutôt que d'utiliser la base dix, qui correspond aux doigts de la main, calculaient en effet en base vingt, c'est-à-dire en y ajoutant lesorteils. Une pratique qui a perduré jusqu'à nos jours pour les nombres situés entre «soixante-dix» et «quatre-vingt-dix-neuf» et dont on trouve également trace dans la langue bretonne, où soixante se dit *tri-ugent*, ce qui correspond littéralement à «trois vingts».



Jean-Luc Dorier: «Trouver le chemin le plus efficace pour parvenir à la solution: un exercice qui exige une certaine créativité et qui peut devenir tout à fait grisant.» Photo: séance de mathématiques à l'école primaire, Zurich, 2015.

KEYSTONE

Les filles et la «bosse des maths»

En étant la première femme à recevoir la médaille Fields (l'équivalent du Nobel des maths) en 2014, l'Irlandaise Maryam Mirzakhani a apporté un démenti cinglant à tous ceux qui pensaient que la prédominance des hommes dans les filières scientifiques était liée à des prédispositions naturelles.

L'idée est loin d'être neuve. Elle a été formalisée au XIX^e siècle par Franz Joseph Gall, l'inventeur de la «phrénologie». Une théorie selon laquelle les reliefs du crâne signaleraient les qualités innées de l'esprit humain. Chez les individus talentueux, ces prédispositions se traduiraient par la fameuse «bosse des maths». Un attribut qui, à en croire le neurologue autrichien, serait peu répandu au sein de la gent féminine.

Bien que très discutable sur le plan scientifique, cette thèse n'a guère suscité de protestations jusqu'au début du XX^e siècle. Mieux: afin d'éviter à ces demoiselles de perdre leur temps dans une activité jugée hors de leur portée, on leur a longtemps interdit l'accès aux études mathématiques et aux sciences exactes en général. Pour contourner l'obstacle, Sophie Germain, connue pour le théorème d'arithmétique qui porte son nom, pour ses échanges avec le «prince des mathématiciens» Carl Friedrich Gauss, ainsi que pour ses travaux sur l'élasticité des corps, a été contrainte d'avancer masquée durant la plus grande partie de sa carrière, sous le pseudonyme plus masculin d'Antoine Auguste Le Blanc.

Pas de quoi faire frémir Lawrence Summers, ancien président de l'Université d'Harvard, qui affirmait il y a tout juste une dizaine d'années que l'absence de femmes parmi les grands mathématiciens était liée à des phénomènes biologiques.

Les faits tendent pourtant à démontrer que cette assertion ne correspond à aucune réalité. Pour s'en tenir à ce seul exemple, une étude menée en 2008 auprès de 7 millions d'élèves américains âgés de 7 à 17 ans n'a décelé aucune différence significative liée au genre en termes de compétence en mathématiques. Dès lors, c'est surtout le contexte social qui apparaît déterminant pour expliquer le nombre restreint de femmes parmi l'élite mathématique mondiale.

«Les études PISA montrent que les filles éprouvent plus d'anxiété face aux mathématiques que les garçons, relève un rapport récent de l'OCDE. A niveau de performance égal, elles ont moins confiance dans leurs compétences et dans leur capacité à résoudre des problèmes mathématiques. Elles ont également tendance à se rendre responsables de leur échec, alors que les garçons invoquent plutôt des facteurs extérieurs. Or, diverses études montrent qu'il y a une relation étroite entre la confiance en soi et les performances scolaires.»

Ces processus d'autodénigrement seraient encore aggravés par ce que les spécialistes appellent le «double standard pédagogique». Un concept qui désigne le fait que les professeurs de mathématiques consacraient nettement plus d'attention aux garçons, les interrogeant plus souvent que les filles et en leur laissant plus de temps pour trouver la bonne réponse. Ces mêmes enseignants seraient par ailleurs convaincus que leurs élèves garçons sont intrinsèquement plus forts en maths que leurs élèves filles. Sans en avoir forcément conscience, ils encourageraient donc plus fortement les garçons, qui, du coup, bénéficieraient d'une plus grande confiance en eux dans les matières scientifiques. VM/AV

TURQUIE Plusieurs dizaines de civils ont été tués par l'armée turque depuis le début des opérations mi-décembre dans le sud-est du pays.

Les civils kurdes paient le prix fort



Nusaybin, 24 décembre 2015. Un homme évacue une femme malade lors d'une manifestation kurde contre les opérations répressives des forces gouvernementales dans le sud-est de la Turquie. KEYSTONE

CHRISTOPHE KOESSLER

Plusieurs régions kurdes de Turquie sont à feu et à sang. Depuis le 14 décembre dernier, l'armée turque occupe et pilonne de nombreuses villes kurdes dans le sud-est du pays, où l'état de siège a été déclaré. Le gouvernement de Recep Tayyip Erdogan assure que c'est le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), en lutte armée depuis plus de trente ans, qu'il vise après la rupture du processus de paix décrétée unilatéralement par l'Etat l'été dernier.

Selon plusieurs voix émanant de la société civile kurde installée à Genève, l'agenda de M. Erdogan est tout autre, d'autant que les combattants, surtout des jeunes des milices du YDG-H (proches du PKK mais indépendants), seraient peu nombreux en milieu urbain. Son but serait de vider les villes d'une partie de leur population et de leur base militante et constituerait une expédition punitive contre les Kurdes pour avoir «fait perdre» à M. Erdogan sa majorité absolue lors du premier tour des élections législatives en juin dernier, en votant massivement pour le parti prokurde HDP.

Snipers et barricades

Quoi qu'il en soit, les civils paient le prix fort d'une opération militaire qui semble, selon des témoignages concordants, faire fi des droits de la guerre. Prudente, car ne disposant pas d'observateurs sur place, l'ONG Amnesty International se montre néanmoins préoccupée: «La situation dramatique des civils montre que les forces militaires et de sécurité turques continuent de ne pas considérer les exi-

gences formulées par notre organisation. Les normes internationales doivent être respectées», écrit-elle dans un bref communiqué.

Selon le Centre kurde des droits de l'homme basé à Genève, près de deux cents civils, dont beaucoup de femmes et d'enfants, auraient été tués par les forces de sécurité turques depuis la mi-décembre. D'après l'Ordre des médecins de Turquie et l'association de défense des droits de l'homme IHD, il s'agirait de cinquante-trois civils, rapporte le journal *Libération*. Certains sont atteints par balle sur les barricades montées par la population et les jeunes du YDG-H pour empêcher l'entrée des blindés de l'armée, d'autres sont visés par des snipers lorsqu'ils bravent le couvre-feu pour tenter de se nourrir, de rejoindre leurs proches ou de récupérer les corps des membres de leurs familles tombés dans la rue. Des quartiers seraient bombardés.

Femmes et enfants pris pour cible

«Mardi dernier, une famille est sortie dans la rue avec un drapeau blanc. Les tireurs ont tué une jeune fille de 12 ans devant ses parents. A Cizre, c'est un bébé de trois mois qui a été assassiné dans les bras de sa maman, alors qu'elle l'amenait à l'hôpital», raconte Tutar Ramazan, membre du Centre kurde des droits de l'homme et du parti prokurde HDP Europe. Dans un récent dossier, le Conseil de la société démocratique turque, lui aussi domicilié à Genève, assure que la police et l'armée turque se livrent à des exécutions arbitraires et à des exactions contre des civils désarmés. Tutar Ramazan abonde dans ce sens:

«Mercredi, trois députées kurdes ont été retrouvées assassinées après avoir tenté de sortir de la ville. Deux d'entre elles avaient la tête écrasée. Peu avant, elles avaient été blessées par des snipers et lancé des appels pour obtenir une ambulance.» Des milliers de militants politiques kurdes auraient été arrêtés par l'armée, dont de nombreux élus locaux.

Les villes se vident

L'état de siège et les couvre-feux imposés aux villes kurdes, parfois pendant dix jours d'affilée, contraignent de nombreux habitants à quitter les cités, faute d'eau, de nourriture et d'électricité. Le droit international qui oblige l'armée à permettre l'entrée de vivres en temps de conflit semble foulé aux pieds. Près de deux cent mille personnes auraient déserté les villes occupées par l'armée. «La vieille ville de Diyarbakir a été détruite à 70%, c'est une catastrophe. C'est d'ailleurs la première fois dans l'histoire de la Turquie que les chars entrent dans les villes», s'indigne Tutar Ramazan.

«Loin d'éradiquer le PKK, une telle opération ne peut que le renforcer», affirme le militant du Centre kurde des droits de l'homme. «Des jeunes qui croyaient à une action civile et pacifique possible dans le cadre du processus de paix seront plus enclins à rejoindre la lutte armée dans les montagnes puisqu'ils sont attaqués», explique-t-il. Le scénario du pire n'est pas exclu: «Jusqu'à présent, la lutte armée a été menée sous la responsabilité du PKK. Il n'est pas impossible qu'elle échappe à tout contrôle comme en Syrie...».

Parler d'autonomie, un «crime constitutionnel»

Deux députés du parti prokurde HDP sont inquiétés pour avoir évoqué la nécessité d'«autonomie» pour les régions kurdes. Le 3 janvier dernier, le parlement a décidé de mettre en place une commission pour examiner la possibilité de lever leur immunité parlementaire en vue de poursuites criminelles. Ils sont accusés de «crime constitutionnel». L'un d'eux, Selahattin Demirtas, est aussi le leader du HDP. Plusieurs maires

de villes kurdes sont actuellement poursuivis pour les mêmes accusations, et une vingtaine sont en détention provisoire pour le même motif.

S'exprimant devant la presse à Istanbul, le président Erdogan a dénoncé comme une «trahison» la revendication autonomiste du dirigeant kurde évoquée fin novembre lors d'un congrès. Le chef de l'Etat l'a accusé de sépara-

tisme, même si le HDP ne réclame pas la création d'un Etat kurde et que le PKK a abandonné cette revendication également: «De quel droit, dans le cadre de notre structure unitaire, pouvez-vous parler d'établir un Etat dans le sud-est?», a lancé M. Erdogan au leader du HDP, l'accusant d'être une «marionnette» à la solde du PKK. Il n'est pas non plus permis de contester que le PKK soit un mouvement terro-

riste. Fin novembre, Tahir Elçi, célèbre avocat kurde, bâtonnier de la ville de Diyarbakir, a été assassiné à l'issue d'une conférence de presse.

Un mois auparavant, il avait été interpellé et inculpé pour avoir déclaré publiquement, quelques jours plus tôt, que «le PKK n'était pas une organisation terroriste». Mis en examen, il risquait jusqu'à sept ans de prison. CKR

COMMENTAIRE

Triste Europe

CHRISTOPHE KOESSLER

L'opération militaire criminelle que mène l'armée turque dans de nombreuses villes kurdes devrait mettre le holà au soutien inconditionnel de l'Union européenne (UE) à Ankara. Il n'en est rien. Le silence des institutions européennes est assourdissant. Aucune surprise à cela.

A la mi-octobre, soit deux semaines avant le deuxième tour des élections législatives, lors desquelles M. Erdogan jouait son avenir politique, l'UE annonçait l'octroi d'une aide de 3 milliards d'euros à la Turquie, tandis qu'Angela Merkel allait personnellement sur place assurer son soutien au rétrograde Erdogan à condition qu'il veuille bien retenir encore les réfugiés syriens bloqués sur son sol. En échange, le processus d'adhésion de son pays à l'UE serait relancé.

Un tel appui intervenait seulement quelques mois après que M. Erdogan a annoncé la fin du processus de paix conduit depuis deux ans avec le PKK, prenant prétexte en juin d'un attentat contre deux policiers. La légèreté avec laquelle le président turc a repris les hostilités, alors que ce conflit a causé plus de quarante mille morts depuis 1984, aurait dû alerter l'Europe. L'insistance du chef de l'Etat à nier l'existence de la «question kurde» et à accuser quiconque réclame davantage d'autonomie de «séparatisme», et à réclamer sa condamnation, est tout aussi préoccupante.

L'Europe compte certes sur Erdogan pour limiter les flux de réfugiés. Elle compte aussi sur ses bases militaires dans sa lutte contre Daesh. La Turquie reste le seul membre de l'OTAN aux frontières du Moyen-Orient. Pourtant, si la Turquie participe à la coalition anti-Etat islamique, il est désormais avéré qu'Ankara a laissé affluer les candidats djihadistes vers les deux principales forces dans lesquelles ils se reconnaissent, le Front al-Nosra et l'Organisation de l'Etat islamique (OEI) (puisque ces organisations combattent les forces kurdes).

Mais, surtout, de nombreux indices montrent que la frontière turque est poreuse, et que l'Etat turc, anti-Assad, fermerait les yeux sur le pétrole passé en contrebande par Daesh en Turquie et les armes à destination du mouvement djihadiste international en Syrie. A ce stade, il semble que l'Europe, elle aussi, a choisi la politique de l'autruche. L'UE jouerait-elle aussi un double jeu?



LES ÉPINGLÉS

UNE ÉTOILE EST NÉE

Le nouveau président de l'UDC Vaud, Jacques Nicolet, a «un petit côté 'Delamuraz': chaleureux et accessible», selon le directeur de *La Région*, Isidore Raposo, cité par *Le Temps* d'hier. L'élu de Lignerolle «raisonne de

manière pratique, détient du bon sens et une certaine sagesse qui va faire beaucoup de bien à son parti», assure encore Isidore Raposo. Sa brosse à reluire et sans doute fabriquée dans le Nord vaudois, aussi... JC

L'HOMMAGE

D'ailleurs, Jacques Nicolet lui-même a fait ce compliment à celle qui le précède à la présidence de l'UDC Vaud, jeudi soir devant son congrès à Morges: «Merci à Fabienne Despot pour sa ténacité à la tête de notre parti!» Il n'y a pas que du bon sens et de la sagesse, chez Nicolet. Il y a aussi une pointe de masochisme. JC

POLITIQUE FAMILIALE

La réforme fiscale RIE 3 a été largement approuvée par le congrès de l'UDC. Les Vaudois, qui voteront le 20 mars sur cette baisse de la fiscalité des entreprises, devraient être séduits par les mesures d'accompagnement, espère le député Pierre-André Pernoud, membre UDC

de la commission des finances du Grand Conseil. Sur tout avec l'augmentation des allocations familiales, qui «touchera les cellules familiales de tous les bords politiques», plaide le député. Manquerait plus que seules les familles gauchistes ramassent les allocs... JC

EN BREF

ASILE

Neuchâtel a accueilli près de 900 requérants en 2015

Le canton de Neuchâtel a accueilli en 2015 près de 900 requérants d'asile. Ses structures fixes sont pourtant dimensionnées pour en héberger moins de la moitié, souligne dans *L'Express/L'Impartial* Jean-Nathanaël Karakash, conseiller d'Etat en charge de l'asile. «Personne ne dort dans la rue», assure-t-il toutefois dans cette interview parue samedi. M. Karakash rappelle que le canton a ouvert quatre abris PC pour mieux absorber le flux de requérants et qu'il envisage d'ouvrir trois autres structures du même type. Mais «dans l'urgence, nous logeons temporairement des personnes à l'hôtel», indique-t-il, citant trois établissements ayant accepté de «jouer le jeu». ATS

SÉCURITÉ ROUTIÈRE, GENÈVE

La police va faire la chasse aux excès de vitesse près des écoles

La police genevoise va intensifier ses contrôles de la route à proximité des écoles la semaine prochaine, dans le cadre de l'opération PréDiRe (Prévenir, Dissuader et Réprimer). Les agents seront particulièrement sensibles aux excès de vitesse. L'état des véhicules sera également examiné. Des contrôles radar sont programmés quotidiennement durant cette semaine de rentrée scolaire, a fait savoir samedi la police genevoise. Les agents seront particulièrement présents aux heures d'entrée et de sortie d'école des enfants. Les campagnes PréDiRe se déroulent depuis plusieurs années à Genève, à l'occasion des rentrées scolaires. Leur objectif est de sécuriser le cheminement des écoliers et des aînés, mais également de rappeler aux usagers de la route la nécessité d'adapter leur comportement afin de ne pas mettre en danger la vie d'autrui. ATS

Fronde contre l'arrêt des émissions religieuses de la RTS

PÉTITION • Le comité de soutien à RTS religion, qui entend défendre le service public, a remis vendredi 23 000 signatures à la direction.



De gauche à droite Claude Ruey, ancien conseiller national, Ada Marra, conseillère nationale, Jean-François Mayer, directeur de l'Institut Religioscope, Jacques-André Maire, conseiller national, Dominique de Buman, conseiller national, lors d'une conférence de presse sur la pétition lancée à la suite de la suppression des émissions religieuses de la RTS ce vendredi 8 janvier 2016 à Lausanne. KEYSTONE

JOËL BURRI

Supprimer les magazines d'actualité religieuse de la RTS? Vingt-trois mille auditeurs et téléspectateurs ont dit «non!» Vendredi, l'historien des religions Jean-François Mayer, accompagné des politiciens Ada Marra, Dominique de Buman, Jacques-André Maire et Claude Ruey, a remis les signatures récoltées en quelques semaines par la pétition «Soutenons RTS religion» aux représentants de la direction de la chaîne. Plus de la moitié de ces signatures ont été récoltées via la plateforme web soutenonsRTSreligion.info.

«Une décapitation»

«S'il n'était question que de supprimer une émission, nous ne serions pas là pour défendre les émissions religieuses. Là, il s'agit d'une décapitation!» a déclaré Jean-François Mayer, lors d'une conférence de presse du comité de soutien.

Mi-novembre, Médias-pro et Cath-info – partenaires de la RTS dans la production des émissions religieuses – annonçaient que la direction de la RTS leur avait signifié sa décision de mettre fin, à l'horizon 2017, aux magazines religieux («Faut Pas Croire» sur RTS un, «Hautes fréquences»

sur La Première et «A vue d'esprit» sur Espace 2). Et de réduire les moyens de cette rédaction de 2,8 millions de francs à 1,6 million.

Selon Bernard Litzler, directeur de Cath-info, les émissions de RTS religion représentent aujourd'hui 7h10 de programme par semaine, qui passeraient à 3h10. «La RTS veut nous renvoyer à la sacristie: elle ne garde que les cultes et les messes et supprime les émissions d'actualité sur le fait religieux.»

Pas de prosélytisme

Le financement des émissions religieuses est assuré par la RTS en ce qui concerne les aspects techniques alors que les Eglises réformée et catholique financent le personnel rédactionnel. Soit environ 2,8 millions par année à la charge de la RTS et 1,2-1,3 million à la charge des Eglises. Le comité de soutien insiste toutefois sur le fait que les journalistes ne font en aucun cas du prosélytisme. Ils ouvrent leur travail d'enquête et de reportage sur l'ensemble des questions de spiritualité.

Pour le socialiste neuchâtelois Jacques-André Maire, «il s'agit d'une situation gagnant-gagnant pour les Eglises et la RTS.» «La RTS souhaite se dé-

faire de sa rédaction spécialisée en religion au moment même où ces questions rejaillissent de manière très vive dans l'espace public», s'étonne pour sa part Jean-François Mayer.

Un point de vue que Gilles Pache, directeur des programmes, tempère: «La RTS ne dispose pas de spécialistes dans toutes les matières. Le traitement du fait religieux peut être fait de manière très sérieuse par des journalistes généralistes, par exemple dans le cadre d'émissions d'information, de société ou culturelles». Et selon lui, «1,6 million de francs permettent de faire beaucoup de choses».

Le «modèle Berlusconi»?

Dans un communiqué publié le jour même, la RTS a promis qu'elle n'avait «pas l'intention de renoncer aux thématiques religieuses sur ses antennes».

La socialiste vaudoise Ada Marra est d'avis que «le monde politique ne doit pas se mêler de la politique éditoriale des médias de service public. Mais cette décision précipitée, qui intervient avant même que les Chambres fédérales n'aient tenu leur débat sur le service

public, nous oblige à intervenir.» Elle y voit une volonté de la SSR de répondre à l'audimat, plutôt que de jouer son rôle de service public.

«Il y a, à l'évidence, une volonté d'aller vers une privatisation et vers davantage de contrôle sur l'information», renchérit Jacques-André Maire. «Ada Marra parle de Télé-Bloch, moi j'évoquerais plutôt le modèle Berlusconi.»

Sur la justification financière, Dominique de Buman estime que la RTS «se tire une balle dans le pied». Il rappelle par exemple que la répartition de la redevance favorise les minorités linguistiques. «Il en va de son mandat de participer à la cohésion nationale. Si la RTS adopte la seule logique des chiffres, elle fait le jeu de ceux qui sont opposés à la SSR.»

«Ce ne sont pas que les milieux d'Eglise qui ont signé cette pétition! ajoute Claude Ruey, ancien conseiller d'Etat vaudois (PLR). La religion fait partie de notre société.» Un constat que partage Jean-François Mayer: «Lancer une pétition c'était un peu se soumettre au verdict de la population. Et le moins que l'on puisse dire c'est que l'on a ressenti un fort soutien.» PROTESTINFO

PUBLICITÉ

CONFÉRENCE-DÉBAT - Lancement du livre:

Hold-up sur le climat

Comment le système alimentaire est responsable du changement climatique et ce que nous pouvons faire

Mardi 12 janvier, 18h30

Aula d'HEPIA-ville – Rue de la Prairie 4, Genève
Entrée libre et gratuite - Un apéritif suivra la conférence

Henk Hobbelink, directeur de GRAIN
Chantal Jacovetti, Coordination nationale des organisations paysannes du Mali

Organisation : Centre Europe – Tiers Monde (CETIM), SWISSAID Genève, Pain pour le Prochain et la filière Agronomie d'HEPIA.

Livre édité par le CETIM et GRAIN avec le soutien des collectivités publiques genevoises à travers la Fédération genevoise de coopération (FGC)

Contact : contact@cetim.ch, www.cetim.ch, 022 731 59 63

Logement: le référendum contre la deuxième Lex Zacharias est déposé

GENÈVE • Les milieux de défense des locataires combattent une loi facilitant la vente d'appartements aux locataires.

Pour les milieux de défense des locataires, la tâche n'était pas trop ardue. La loi qu'ils attaquent est soumise à un référendum «facilité», ne nécessitant que 500 signatures. Vendredi, l'Asloca, et le Rassemblement pour une politique sociale du logement, ont déposé 1072 signatures au service des votations. Ils s'opposent à la loi adoptée le 13 novembre dernier par la droite du Grand Conseil, et qui vise à faciliter la vente d'appartements à leur locataire.

Ce texte, rédigé par le député MCG Ronald Zacharias, également riche propriétaire à Genève, vise à assouplir la LDTR (Loi

sur les démolitions, transformations et rénovations). Il autorise automatiquement les transactions à condition que le propriétaire et le locataire se mettent d'accord, et que ce dernier habite depuis au moins trois ans dans son appartement. Il supprime le contrôle de l'Etat sur ces ventes, relatif notamment à la protection du parc locatif, et abolit l'obligation d'obtenir l'accord de 60% des autres locataires de l'immeuble (notre édition du 5 juin dernier).

La gauche craint ainsi «le retour des congés-ventes», une pratique fréquente

dans les années 1980, qui consiste à mettre la pression sur un locataire pour qu'il accepte d'acquiescer son logement. «Les spéculateurs ont réalisé des bénéfices très importants en vendant de manière individuelle les appartements d'un immeuble plutôt que de vendre l'immeuble entier», déplorent les référendaires, dans un communiqué. Selon eux, cette loi provoquera aussi une discrimination à l'égard des locataires potentiels qui n'ont pas les moyens d'acheter, ainsi qu'un démantèlement du parc locatif genevois, protégé par la LDTR. ERIC LECOULTRE

Brunner et Blocher: la fin d'une ère

UDC • Le double départ du président Toni Brunner et du vice-président Christoph Blocher devrait être digéré sans problème par l'UDC. Promis à la tête du parti, Albert Rösti s'inscrit dans la même ligne dure.

THIERRY JACOLET AVEC L'ATS

C'est la fin d'une époque à l'UDC. Son président Toni Brunner se retire au mois d'avril, tandis que la figure emblématique du parti conservateur, Christoph Blocher, entend quitter la vice-présidence (voir ci-contre). Mais pas de changement de cap en vue. La succession du président est déjà réglée: le parti mise sur le conseiller national bernois Albert Rösti.

Annoncée lors du séminaire annuel des cadres de l'UDC à Horn (TG), la décision de Toni Brunner en a étonné plus d'un au sein du parti. «J'ai été surpris car personne n'en parlait jusque-là», reconnaît le conseiller national fribourgeois Jean-François Rime, dithyrambique à l'égard du Saint-Gallois. «Il est un président exceptionnel avec une personnalité fantastique.»

Une double victoire

Toni Brunner souhaite se concentrer sur son mandat de conseiller national, qu'il conduit depuis 1995, et sur l'exploitation de son domaine agricole. A 41 ans seulement, il a déjà une longue carrière politique derrière lui. Il devient vice-président du parti national en 2000, président en 2008. Mais il mettra du temps à sortir de l'ombre de son mentor Christoph Blocher. Il est aujourd'hui l'incarnation de son parti, un homme très populaire qui tournera en avril la page sur une double victoire: le parti a réalisé un score historique lors des élections fédérales de l'automne passé (29,40% des voix) et a fait élire dans la foulée un deuxième conseiller fédéral, Guy Parmelin.

«Toni Brunner part au bon moment», salue Jean-François Rime. «En près de 20 ans au Conseil national, il a fait beaucoup au niveau politique, même s'il ne parle pas le français et malgré une formation modeste.» Il lâche pourtant sa fonction de président sur un bilan en demi-teinte. A son actif, l'acceptation des initiatives «Pour le renvoi des étrangers criminels» et «Contre l'immigration de masse». Dans une interview accordée au «Matin dimanche», il reconnaît qu'une défaite l'a marqué, quand il était vice-président: la destitution en 2007 de Christoph Blocher, alors conseiller fédéral. «Cela a secoué mon parti au début de ma présidence», confesse-t-il.

L'influence de Blocher

Politicien respectueux de ses adversaires, le Saint-Gallois représente la ligne dure du parti conservateur. Il a incarné et partagé ses vues en matière de politique migratoire, de positions anti-européennes, anti-écologistes, ainsi que dans le soutien à l'armée et à l'agriculture. Comme son «père spirituel» Christoph Blocher, qui lui aussi rend sa casquette, celle de vice-président. C'est pour être plus proche du peuple que l'ancien conseiller fédéral partira à la fin de son



Les partants Toni Brunner et Christoph Blocher et le probable futur président Albert Rösti chantent d'une même voix.

KEYSTONE

mandat le 23 avril. L'écart entre la classe politique et la population grandit toujours plus. Il aimerait davantage incarner le pont entre les deux.

«Je ne suis pas inquiet pour l'UDC car Blocher ne va pas se retirer de la politique», assure Jean-François Rime. «Et avec sa fille Magdalena Martullo-Blocher (ndlr: la Grisonne a été élue au Conseil national), la succession est assurée.» Les cadres du parti, Toni Brunner en tête, le supplient pourtant de revenir sur sa décision, du moins de continuer à exercer un rôle essentiel au sein de la direction. Sa vision stratégique et son expérience sont irremplaçables, estime le Saint-Gallois.

Le changement de statut de Christoph Blocher ne devrait toutefois pas l'empêcher de continuer à tirer les ficelles. Au sein de la formation, rien ne se déroule sans l'aval de Christoph Blocher, résume le politologue Georg Lutz, de l'Université de Lausanne. Le tribun zurichois a du pouvoir et de l'influence. Que ce soit au sein de la structure du parti ou en dehors.

Ce remue-ménage à l'UDC – il faut y ajouter le départ d'un autre vice-président, Walter Frey – devrait se faire sans bouleversements. D'autant qu'Albert Rösti, le successeur en puissance de Toni Brunner, s'inscrit comme lui dans la ligne dure zurichoise du parti plutôt que dans l'aile bernoise plus modérée. I

ALBERT RÖSTI COMME PRÉSIDENT

Avec l'UDC, ce sont pas moins de quatre partis qui désigneront en avril un nouveau président ou une nouvelle présidente. Les présidents Philipp Müller (PLR), Christophe Darbellay (PDC) et la coprésidente des Verts Adèle Thorens ne se représentent pas. Albert Rösti devrait prendre la succession de Toni Brunner à la tête de l'UDC. La direction proposera le 23 avril lors de l'assemblée des délégués le nom du Bernois à la présidence du parti. Un défenseur de la ligne dure du parti qui s'est engagé pour freiner l'immigration, renvoyer les étrangers criminels et combattre un accord institutionnel entre la Suisse et l'Union européenne.

Chef de campagne alémanique de l'UDC lors des élections fédérales, Albert Rösti a contribué au succès de son parti au Conseil national. Agé de 48 ans, ce fils de paysans de Kandersteg n'a pourtant jamais véritablement réussi à percer sur le plan cantonal. Il a échoué dans sa tentative d'entrer au Conseil des Etats lors des élections fédérales du 18 octobre. Arrivé à la 3^e place

derrière les deux sortants Werner Luginbühl (PBD) et Hans Stöckli (PS), le candidat de l'UDC a renoncé à se présenter au second tour, estimant très faibles ses chances de succès. En 2010, Albert Rösti avait déjà subi une défaite en échouant dans la course au Gouvernement bernois. Après cet échec, il tente sa chance sur la scène fédérale. En 2011, il fait son entrée au Conseil national. Il est réélu en octobre.

Le chemin pour accéder au Conseil fédéral a, lui aussi, dès le début été semé d'embûches. Une d'elles était de taille: deux Bernois, Simonetta Sommaruga et Johann Schneider-Ammann, siègent déjà au Conseil fédéral. La section bernoise l'a donc retiré de la course. Président d'Uetendorf, une commune de 6000 habitants près de Thoun, il dirige sa propre société, Büro Dr. Rösti, active dans la gestion de projets pour des entreprises dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et de l'aménagement du territoire. ATS AVEC TJ

COMMENTAIRE

Un magistral coup de sac

CHRISTIANE IMSAND

C'est la saison des lotos. L'UDC s'en inspire en procédant à un magistral coup de sac. Le départ annoncé du président Toni Brunner, du vice-président Christoph Blocher et du secrétaire général Martin Baltisser a surpris jusque dans les rangs du parti, mais le moment ne saurait être mieux choisi. L'UDC vient de renforcer sa position au parlement, elle a obtenu l'élection d'un second représentant au gouvernement et elle impose plus que jamais ses thèmes de prédilection dans le débat politique. Qui plus est, la succession est déjà quasiment réglée grâce à une forme de cooptation qui fleurit bon les régimes autoritaires. Candidat imposé, le Bernois Albert Rösti a toutes les cartes en main pour succéder à Toni Brunner.

La ligne du parti ne va pas changer avec la nouvelle direction, mais une forme de symbiose originale va disparaître. Le duo Brunner-Blocher a parfaitement fonctionné au cours de ces huit dernières années. Le vieux lion tirait les ficelles, tandis que le jeune président faisait le travail de terrain et s'attirait les sympathies grâce à une jovialité qui constitue sa marque de fabrique. Une fois redevenu simple conseiller national, Toni Brunner ne devrait plus jouer un rôle de premier plan. Par contre, on imagine mal que Christoph Blocher perde toute influence. Même en l'absence d'un poste de vice-président, il disposera toujours de relais au parlement, comme le rédacteur en chef de la «Weltwoche» Roger Köppel ou sa fille Magdalena Martullo-Blocher. Et il annonce lui-même qu'il n'a pas l'intention de couper les ponts avec la politique.

Quoi qu'il en soit, l'UDC est aujourd'hui tellement bien ancrée dans le paysage politique que le rôle de Christoph Blocher n'est plus déterminant. Son avenir ne dépend plus de personnalités charismatiques mais de sa capacité à sentir l'air du temps. Et dans ce domaine, l'UDC démontre tous les jours sa maîtrise!

EN BREF

SUISSE DE L'ANNÉE

Le sacre du rocker Polo Hofer

Le rocker bernois Polo Hofer a été sacré Suisse de l'année 2015 samedi soir à Zurich, lors d'une cérémonie retransmise à la télévision baptisée Swiss Award. L'artiste a obtenu 31,19% des votes du public. Polo Hofer, qui s'est imposé face à 18 autres personnalités, a fêté en 2015 son 70^e anniversaire et effectué une tournée d'adieux. ATS

SUISSE TOURISME

Un recul de 4% des nuitées

En raison du franc fort, Suisse Tourisme anticipe un recul de jusqu'à 4% des nuitées dans les Alpes pendant la saison d'hiver. Le directeur de l'organisation, Jürg Schmid, attend toutefois un retournement de tendance dans les régions de montagne dès la fin 2016. Si l'activité pendant les fêtes est comparable à celle de l'an passé, les remontées mécaniques figurent parmi les perdants. Certaines exploitations ont essuyé un recul de leur chiffre d'affaires jusqu'à 50%. ATS

Des abris PC à réquisitionner

La Confédération ainsi que les cantons devraient pouvoir réquisitionner des abris de la protection civile dans les communes pour l'hébergement de requérants d'asile. Une nouvelle ordonnance en ce sens est en élaboration. Kurt Münger, chef de la communication à l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), a confirmé hier un article de la «NZZ am Sonntag». Il n'existe pas de projets concrets de réquisition à l'heure actuelle, a-t-il souligné. Il s'agit de créer une base pour une éventuelle situation d'urgence. Le but est de pouvoir utiliser plus facilement ces infrastructures. Les cantons ont pu se prononcer à ce sujet jusqu'à vendredi dernier. Le Conseil fédéral décidera. ATS

SKI

Plus de collisions sur les pistes

Le manque de neige durant les fêtes a provoqué davantage de collisions entre skieurs. De nombreuses pistes sont restées fermées et les amateurs de sports d'hiver étaient souvent concentrés dans des espaces plus restreints, augmentant le risque de se rentrer dedans. «Les accidents dus à des collisions durant les fêtes étaient plus nombreux que l'année précédente», a indiqué Christoph Sommer, médecin-chef du service de traumatologie à l'Hôpital cantonal des Grisons.

Entre Noël et le 3 janvier de cette année, 14% de blessés ont dû être soignés suite à une collision. En 2014, ce taux ne s'élevait qu'à 5%. Les mauvaises conditions de neige et les températures printanières ont contraint de nombreux domaines à réduire le nombre de remontées ouvertes. Et le beau temps a attiré beaucoup de skieurs sur les pistes. Certaines étaient très étroites, se réduisant à un serpent de neige artificielle au milieu d'un paysage vert. Résultat, les skieurs avaient moins de place et plus de difficultés à s'éviter.



La concentration de skieurs dans des espaces plus restreints a favorisé les accidents. KEYSTONE

Sur le domaine skiable d'Anzère (VS), «les skieurs ont été prudents», a indiqué Gilles Praplan à l'ATS. Aucune collision n'est à déplorer. Mais les blessures à l'épaule ont été plus nombreuses, à cause de la neige artificielle plus dure. Les beaux jours entre Noël et Nouvel-An ont favorisé les accidents. ATS



Une solution provisoire se dessine

CABINETS MÉDICAUX • L'arrêt brutal du moratoire sur l'ouverture des cabinets médicaux met les cantons dans une situation impossible. Le PLR propose un marché au ministre Alain Berset.

CHRISTIANE IMSAND

Les cantons ont peu goûté le cadeau de Noël du parlement. Le 18 décembre, le Conseil national les a brutalement privés d'un important instrument de maîtrise des coûts de la santé. En votation finale, il a enterré la loi qui devait permettre aux cantons de continuer à limiter l'ouverture de nouveaux cabinets médicaux. Sachant que le moratoire actuel prendra fin le 30 juin, un afflux de spécialistes étrangers est prévisible. C'est ce qui s'était produit lors de la précédente levée de la clause du besoin.

Que faire? Le PLR est prêt à mettre de l'eau dans son vin si Alain Berset fait un pas dans sa direction. «Je suis plus optimiste qu'il y a quelques jours», nous a déclaré vendredi le conseiller d'Etat bernois Philippe Perrenoud, président de la Conférence des directeurs cantonaux de la santé (CDS).

Le temps presse. Dans cinq mois et demi, tous les médecins européens disposant d'un diplôme reconnu pourront s'installer en Suisse s'ils le souhaitent, au risque de faire exploser le nombre des consultations médicales et donc les coûts de la santé.

Mesure d'urgence

Ce n'est pas un vain mot. En 2012, la tentative de renoncer à toute mesure de régulation avait tourné au fiasco. Au niveau suisse, le nombre de médecins spécialistes s'appretant à ouvrir un cabinet avait doublé par rapport à 2011. Il avait même triplé dans le canton de Genève, voire quadruplé, au Tessin. Résultat: un nouveau moratoire a été réintroduit dans l'urgence en 2013 pour une période de trois ans.

Une mesure d'urgence: c'est à nouveau la solution qui se dessine pour sortir de l'imbroglio actuel. La Commission de la santé du Conseil des Etats en discutera aujourd'hui, celle du National le 20 janvier. On se dirige vers une nouvelle prolongation du moratoire qui devrait être décidée par le biais d'un arrêté fédéral urgent.

«En raison des délais, le recours au droit d'urgence est la seule voie possible», note la Ge-

nevoise Liliane Maury Pasquier, membre de la Commission de la santé du Conseil des Etats. Cette formule permet en effet d'aller de l'avant sans tenir compte du délai référendaire.

Les conditions du PLR

Une telle prolongation suppose cependant que la droite y mette du sien. Car c'est le vote groupé de l'UDC et du PLR, symptomatique de la nouvelle majorité du Conseil national, qui avait emporté la décision. Le PLR est persuadé de tenir le couteau par le manche. Il est prêt à discuter d'une prolongation du moratoire, mais pas sans condition.

«Maintenant, la balle est dans le camp d'Alain Berset»

ISABELLE MORET

La vice-présidente du parti Isabelle Moret explique: «La balle est dans le camp d'Alain Berset. Nous avons déposé une motion qui propose de remplacer le moratoire par des tarifs différenciés en fonction de la densité médicale, mais il a écarté cette mesure à la légère. S'il s'engage concrètement à faire examiner notre proposition par ses services de façon approfondie, nous pourrions entrer en matière sur une prolongation du moratoire, le temps de mener à bien la réflexion».

Une porte de sortie

Selon elle, ce sursis ne devrait pas durer plus de deux ans. La gauche et les cantons plaident plutôt pour trois ans. On peut douter qu'Alain Berset soit ravi de cette forme de chantage, mais elle constitue une porte de sortie. «Il faut trouver une solution qui permette aux vainqueurs du vote du 18 décembre de sauver la face», note Philippe Perrenoud. Il souligne cependant que cela ne fait que repousser le problème. «Nous avons besoin d'une solution à long terme pour piloter le marché de la santé.»



D'une année à l'autre, le nombre de médecins spécialistes qui veulent ouvrir un cabinet prend l'ascenseur. KEYSTONE/PHOTO PRÉTEXTE

LES SOLUTIONS QUI SE PROFILENT À LONG TERME

1. Tout pouvoir aux caisses. Le moratoire pourrait être remplacé par la suppression de l'obligation de contracter, c'est-à-dire l'obligation faite aux caisses de rembourser les prestations de tous les médecins. Les assureurs militent depuis longtemps pour cette idée controversée, repoussée à plusieurs reprises car elle implique la fin du libre choix du médecin. Elle revient sur la table grâce à une motion du conseiller national Jürg Stahl (udc/ZH) qui sera discutée lundi par la Commission de la santé des Etats. Déjà avalisée par le Conseil national, la motion propose d'introduire la liberté de contracter à partir d'une certaine densité médicale. Le Conseil fédéral devrait fixer pour chaque groupe de spécialistes le nombre de médecins déterminant.

Les chances d'une telle réforme sont faibles. Pour autant qu'elle passe la rampe du parlement, un référendum de la gauche et des médecins serait inévitable. De quoi refroidir certaines ardeurs. Le refus massif du projet de loi sur les réseaux de soins intégrés, en juin 2012, s'explique notamment par la volonté de maintenir le libre choix du médecin.

2. Des tarifs différenciés. Le PLR veut suppléer le moratoire par une meilleure offre territoriale. Dans une motion pas encore traitée par le parlement mais repoussée par le Conseil fédéral, il propose d'échelonner la valeur du point tarifaire en fonction de la région, de la gamme de prestations ou de

critères de qualité. Si l'on s'en tient uniquement au premier critère, le médecin installé dans une région rurale serait donc mieux rémunéré que celui qui a ouvert un cabinet en ville. Le Conseil fédéral juge cette mesure peu réaliste. Selon lui, la différence de tarif devrait être massive pour inciter un médecin à pratiquer la médecine de premier recours dans une zone périphérique et non une spécialité dans un centre urbain. Il craint aussi que les médecins installés en ville ne compensent la baisse tarifaire par une multiplication des prestations fournies.

3. Initiatives populaires. Pour le ministre vaudois de la Santé Pierre-Yves Maillard, l'enterrement du moratoire justifie le lancement d'une nouvelle initiative populaire qui donnerait aux cantons la compétence de créer sur leur territoire une caisse publique d'assurance. «J'ai contribué à un texte», a-t-il déclaré fin décembre au «24 Heures». «Il est en circulation. Il faut que quelques figures alémaniques saisissent ce projet pour se l'approprier.» Pour contrer le lobby des assureurs, il imagine aussi une initiative qui empêcherait les parlementaires d'accepter des mandats provenant des caisses. Le PS suisse ne se tient pas derrière ces projets. Il préfère se concentrer sur le lancement d'une initiative sur la transparence du financement des partis.

CIM

L'argent de la BNS pour lutter contre le chômage?

BANQUE NATIONALE SUISSE • Un fonds souverain alimenté par la banque centrale afin d'endiguer les suppressions d'emplois: l'idée reste d'actualité, à gauche comme à droite au parlement.

PHILIPPE BOEGLIN

D'un côté, une Banque nationale suisse (BNS) assise sur un trésor de guerre d'une valeur supérieure à 560 milliards de francs. De l'autre, un chômage découlant en grande partie du franc fort et qui semble ne plus vouloir s'arrêter de grimper. Dans ce contexte subsistent les velléités de création d'un fonds souverain nourri par cette manne, afin d'endiguer les suppressions d'emplois.

Que la gauche et des élus PDC y soient favorables sur le principe, on le savait. Au PLR et à l'UDC en revanche, la question a jusqu'ici été peu évoquée, ou alors n'a soulevé que peu d'enthousiasme. Certains de leurs parlementaires se disent néanmoins prêts à en discuter.

C'est le cas de Jacques Bourgeois (plr/FR), membre de la Commission des finances du National. «Le concept mérite réflexion. Il faut peser les avantages et les inconvénients du système actuel.»

Dans la même commission, le conseiller national Jean-Pierre Grin

(udc/VD) se dit «assez favorable à titre personnel. Etant donné l'ampleur des réserves de la BNS, on pourrait par exemple imaginer en investir un tiers dans un fonds.»

«Il y a une centaine de fonds souverains dans le monde. L'idée n'est pas si saugrenue»

STÉPHANE GARELLI

Mais les groupes PLR et UDC, qui détiennent la majorité absolue au Conseil national, n'ont pas encore déterminé leur position. Le fonds souverain pourrait buter sur une crainte: la possible perte de flexibilité de la Banque nationale en cas d'un tel placement, soulignent en cœur Jean-Pierre Grin et la conseillère nationale Isabelle Moret (VD), vice-présidente du PLR.

Au centre, on estime cependant que l'heure n'est plus aux atermoiements. «La situation des branches exportatrices et du tourisme est calamiteuse en raison du franc fort. Il faut vraiment agir pour affaiblir notre monnaie», plaide Christophe Darbellay, président valaisan du PDC.

Un fonds pourrait recevoir «un certain soutien de la part du groupe PDC», d'autant plus que les remèdes déjà utilisés n'ont rien réglé, à l'instar des taux négatifs, dont «les économistes attendaient monts et merveilles».

Justement, qu'en pensent les économistes? Plusieurs références, dont Stéphane Garelli, professeur à l'Université de Lausanne, s'engagent depuis des mois pour un fonds souverain. «La politique de la BNS, c'est de dire: circulez, il n'y a rien à voir! Au contraire, il y a toujours quelque chose à voir avec 560 milliards.» En sub-

stance, pas question de laisser ce magot somnoler sans tenter de le faire fructifier.

Si la banque centrale helvétique rechigne tant à se lancer dans un fonds souverain, c'est notamment parce que ses avoirs proviennent avant tout de la création de devises par ses soins: il ne s'agit pas d'argent réel. Stéphane Garelli sourit. «À partir du moment où on peut acheter quelque chose avec des deniers, ça reste au final de l'argent.»

Christophe Darbellay partage cet avis. «Evidemment que cet argent, c'est du papier. Mais finalement à la guerre comme à la guerre, surtout quand on voit comment les Européens procèdent.» Autre argument, les besoins de financement actuels dépassent l'enjeu du chômage. «Les caisses de pension pourraient en tirer profit», complète Jacques Bourgeois.

«Il y a une centaine de fonds souverains dans le monde. Cela montre que l'idée n'est pas si saugrenue», rappelle Stéphane Garelli. La Norvège, par

exemple, recycle 900 milliards issus de ses revenus du pétrole dans quelque 9000 entreprises de multiples pays.

L'économiste esquisse les contours d'un éventuel fonds helvétique. «Il faudrait créer une société de droit public, séparée de la BNS pour que celle-ci demeure indépendante. On pourrait ensuite placer entre la moitié et les deux tiers des 560 milliards dans des projets, entreprises ou Etats. Il ne faudrait pas trop investir en Suisse, car cela pousserait l'inflation.»

Problème: ce scénario priverait les cantons et la Confédération des dividendes versés (quasi) annuellement par la BNS. «Ils seraient actionnaires du fonds», rétorque Stéphane Garelli.

La prochaine étape se jouera prochainement au Palais fédéral. Le Conseil des Etats a transmis l'an passé un postulat de Konrad Graber (pdc/LU) au Conseil fédéral, lui demandant d'étudier diverses options dans un rapport, dont celles de fonds souverains. Ce document devrait être publié sous peu. I

Mosquées portes ouvertes: «On se sent rassuré»

FRANCE • A la suite des attentats du 13 novembre, la mosquée de Créteil, comme beaucoup d'autres, s'est ouverte ce week-end à un public non musulman. Reportage.

ANTOINE MENUSIER

«Les femmes doivent-elles se couvrir les cheveux en entrant dans une mosquée?» demande Bernard, un retraité, pour l'instant le seul visiteur, bientôt rejoint par d'autres, ce samedi matin du 9 janvier. «Non, c'est à l'appréciation de chacune, rien en islam n'oblige les femmes à porter un voile», lui répond Ibrahim Cissé, le secrétaire général de la mosquée Sahaba (les compagnons) de Créteil, dans le Val-de-Marne, en banlieue parisienne. Elle est l'une des rares «mosquées-cathédrales» de France, pouvant contenir 1500 fidèles lors de la grande prière du vendredi.

Ibrahim Cissé fait office de guide durant le week-end, décrété «portes ouvertes» par le Conseil français du culte musulman (CFCM), qui souhaite instaurer un «dialogue» avec les non musulmans après les attentats du 13 novembre. La mosquée de Créteil organise déjà deux journées portes ouvertes par an, en plus de sa participation aux Journées du patrimoine. Certains lieux de prière musulmans, sur les quelque 2500 que compte la France, n'ont pas attendu cette sollicitation officielle, accueillant ces dernières semaines un public non musulman. D'autres, enfin, ne reconnaissant pas l'autorité du CFCM, n'ont pas répondu à cet appel. Mais, dans l'ensemble, la démarche a été suivie.

Des dégradations «inacceptables»

Dans la nuit du 13 au 14 novembre, la mosquée Sahaba a été taguée de «croix rouge sang», rapporte Ibrahim Cissé. Une plaque gravée d'un verset du Coran invitant au «vivre ensemble» a été souillée, «elle sera changée prochainement». Ces dégradations sont «inacceptables», se fâche Bernard, un catholique membre de la communauté San Egidio, «très engagée auprès des pauvres» – dans les années 1990, elle avait tenté sans succès d'amener à la paix les protagonistes de la guerre civile algérienne. «Les prêches?»



Ibrahim Cissé (à g.), secrétaire général de la mosquée, et Bernard, catholique, l'un des visiteurs de ce samedi. Le Conseil français du culte musulman souhaite instaurer un «dialogue» avec les non musulmans après les attentats du 13 novembre. AMR

s'enquiert-il encore. «En arabe et en français», indique Ibrahim Cissé, ajoutant que l'imam des lieux est algérien.

Achevée en 2008, ayant coûté «4 à 5 millions d'euros, dont 1 million de fonds publics investis dans les parties non religieuses de l'édifice», la mosquée en pierre blanche a belle allure, son minaret surmonté d'un croissant, pourrait, de loin, être pris pour un clocher d'église. A l'intérieur, tout est plâtre et bois de cèdre sculptés, piliers en mosaïque de Fez et moquette bleue profonde. Les lustres en bronze viennent de Syrie et sont semblables à ceux de la grande mosquée des Omeyyades, précise Ibrahim, qui, par ailleurs, donne des cours d'arabe aux enfants ou

aux convertis dans l'enceinte du bâtiment. «Une bonne transmission du savoir est gage de bonne pratique et de paix», dit-il.

«Eviter les amalgames»

Venu de Charenton, ville voisine de Créteil, Bernard, ex-collaborateur des éditions catholiques du Cerf, dont la visite ce samedi se veut «un geste amical», confie: «Il y a plus de 5 millions de musulmans en France. Dans quelle mesure l'islam peut-il intégrer la laïcité? Ceux qu'on appelle les laïcards devraient être moins intransigeants avec les religions en général, mais les musulmans de leur côté doivent éviter les provocations, le port de voiles trop longs, ostentatoires,

par exemple, qui peuvent susciter des réactions de rejet.»

Voici six autres visiteurs. François et Patricia sont conjoints dans la vie. Habitant Créteil, lui travaille à ERDF, l'entreprise d'électricité, elle est directrice d'une école primaire du Val-de-Marne. «On est dans une époque difficile où les relations se tendent, estime François. Il faut faire des efforts pour éviter les amalgames. On se sent rassuré par le fait qu'il existe à la mosquée de Créteil des gens qui ont une volonté d'ouverture.» Patricia raconte avoir organisé une minute de silence dans son école après chaque attentat, depuis celui contre les tours jumelles de New York en 2001. Mais il n'y en avait pas eu après les assassinats de Mohamed

Merah, en 2012, notamment dans une école juive de Toulouse. «On avait considéré cet acte dans son individualité», non dans ce qu'il pouvait avoir de symptomatique, constate-t-elle a posteriori.

Bientôt 13 heures et la première prière du jour conduite par l'imam. A l'extérieur, une trentaine d'enfants vont, eux, rejoindre la classe des cours d'arabe et de Coran, où l'accent est mis sur le «bon comportement». Les journées portes ouvertes – c'est leurs limites – n'attirent pas les «ennemis de l'islam», et peu les jeunes non musulmans en général, regrette une étudiante, bénévole à la mosquée. «C'est à eux, surtout, qu'il faudrait pouvoir parler», note-t-elle. I

PARIS

Hommage solennel aux victimes des attentats de 2015

Un an après les attentats djihadistes de janvier 2015 à Paris, la France a rendu hommage dimanche aux 149 personnes fauchées par le terrorisme l'an passé. Sur la place de la République, la participation populaire est restée clairsemée.

Coup d'envoi de cette cérémonie organisée sous très haute sécurité, le président François Hollande, le premier ministre Manuel Valls et la maire de Paris Anne Hidalgo ont dévoilé vers 11h une plaque rendant hommage aux victimes, au pied d'un «chêne de souvenir» planté à cette occasion. «A la mémoire des victimes des attentats terroristes de janvier et novembre 2015, à Paris, Montrouge et Saint-Denis. Ici même, le peuple de France leur rend hommage», peut-on lire sur cette plaque.

La place, surveillée par des tireurs sur les toits et dont les accès étaient étroitement contrôlés, était loin d'être bondée. *Libération* résumait la situation sur son site internet hier: «Un hommage aux victimes plus officiel que populaire».

Un contraste saisissant avec les foules qui avaient envahi ce lieu symbole de la capitale dans les jours qui ont suivi les attaques. C'est de cette place qu'était partie la «marche républicaine» du 11 janvier contre le terrorisme, qui avait rassemblé 1,5 million de personnes.

L'hommage se voulait pourtant populaire. Le chanteur Johnny Hallyday, de noir vêtu, a interprété «Un dimanche de janvier», rappel de la formidable mobilisation de l'an dernier. Le Chœur de l'armée française a ensuite repris «Les prénoms de Paris» de Jacques Brel, avant la lecture d'une allocution prononcée en 1870 par Victor Hugo à son retour d'exil.

«Sauver Paris, c'est plus que sauver la France, c'est sauver le monde. Paris est le centre même de l'humanité. Paris est la ville sacrée. Qui attaque Paris attaque en masse tout le genre humain», avait lancé l'écrivain.

Le choix de Johnny Hallyday a été épinglé par des proches des dessinateurs de *Charlie* qui brocardaient à l'en-
vi le rockeur. ATS/AFP/REU

Hollande-Taubira: la cohabitation

FRANCE • Difficile, pour l'Elysée, de rompre avec la frondeuse et populaire ministre de la Justice Christiane Taubira, même quand elle critique la déchéance de nationalité.

BERNARD DELATTRE, PARIS

François Hollande maintient sa confiance en Christiane Taubira. Le chef de l'Etat l'a fait dire vendredi par son entourage. Alors que, la veille, sa garde des Sceaux a été doublement mise en cause. Accessoirement, parce qu'elle occupe un logement parisien qu'un bailleur public lui loue à un loyer «maîtrisé», inférieur aux prix du marché. L'intéressée ayant rompu son bail avant même que la presse ne révèle l'affaire, celle-ci devrait normalement se tasser. Principalement parce que, jeudi soir, elle a réitéré avec fracas son hostilité à la marotte de François Hollande, depuis les attentats du 13 novembre: la déchéance de la nationalité française pour les terroristes binationaux.

C'est le cœur du projet de réforme constitutionnelle. Or pour Christiane Taubira, c'est une mesure qui «n'est pas souhaitable», car elle «touche à un pilier important» de la démocratie alors qu'elle n'aura qu'un effet dissuasif «absolument dérisoire» sur les djihadistes. En février, donc, la ministre défendra au parlement un projet de loi dont elle dénigre un des volets. Cela irrite bien sûr l'opposition, qui exige de François Hollande qu'il la limoge.

Au-delà de l'agitation médiatique que son cas suscite, la garde des Sceaux est loin d'être la première à ne pas suivre le précepte édicté par Jean-Pierre Chevènement il y a trente-deux ans (lors du tournant de la rigueur): «Un ministre, ça ferme sa gueule. Si ça veut l'ouvrir, ça démissionne».

Pour ne prendre que ces exemples, Laurent Fabius l'ouvrit, et pas qu'un peu («Lui c'est lui, moi c'est moi»), quand François Mitterrand, en 1984, invita le Polonais Jaruzelski à Paris. Il ne fut pas sanctionné. Pas plus que Rama Yade en 2007, quand elle compara le tapis rouge déroulé par Nicolas Sarkozy au Libyen Kadhafi au «paillason des droits de l'homme». A l'inverse, nombre de ministres la fermèrent alors qu'ils n'en pensaient pas moins. Nicolas Sarkozy en 2004, quand le président Chirac le remit sèchement à sa place («Je décide, et il exécute»). Ou Arnaud Montebourg en 2012, quand on lui refusa la nationalisation de Florange (il choisit de rester «à son poste de travail et de combat»).

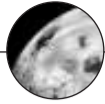
François Hollande peut d'autant plus faire preuve de mansuétude envers

Christiane Taubira que celle-ci veille, chaque fois, à ne tout de même pas trop dépasser les bornes. Ainsi, jeudi encore, elle a répété sa «loyauté» totale envers le chef de l'Etat.

La garde des Sceaux, en fait, bénéficie d'un statut particulier au sein de l'exécutif. Un peu comme Ségolène Royal, à qui l'on passe tous ses «couacs», pourtant nombreux. Ce statut à part ne doit rien au hasard. Avec Laurent Fabius et Bernard Cazeneuve, les deux femmes sont les membres les plus populaires du gouvernement. Difficile, dès lors, de s'en séparer. En outre, Christiane Taubira est appréciée par ces segments de l'électorat qui, depuis 2012, ont pris leurs distances avec le PS (les jeunes, les cadres supé-

rieurs, les fonctionnaires, les électeurs de Jean-Luc Mélenchon et des Verts). C'est donc un relais précieux à ménager, autant que faire se peut, dans la perspective de la présidentielle de 2017.

Du reste, le PS a déjà fait l'expérience, amère, de ce qu'il lui en coûte de se couper de ce genre de personnalités. A la présidentielle de 2002, les 700 000 voix que recueillit Christiane Taubira auraient permis à Lionel Jospin, si elle n'avait pas été candidate, de se qualifier pour le second tour, qu'il rata de 200 000 suffrages. Mieux vaut, dès lors, ne pas risquer de réitérer une telle expérience. D'autant que la notoriété de l'intéressée, et donc son potentiel électoral éventuel, est désormais sans commune mesure, par rapport à 2002. LA LIBERTÉ



Plus de 600 plaintes déposées

AGRESSIONS DU NOUVEL-AN • Plus de 600 plaintes ont été déposées en Allemagne, à Cologne et Hambourg surtout, pour des agressions envers des femmes à Nouvel-An.

La police allemande en est à plus de 500 plaintes! Elles concernent toutes des agressions lors du Nouvel-An. Ses enquêtes s'orientent pour une bonne part vers des demandeurs d'asile ou des migrants clandestins.

A Cologne, dans l'ouest de l'Allemagne, la police a enregistré 516 plaintes, déposées par des personnes ou des groupes, tandis qu'à Hambourg, dans le nord du pays, la police en comptabilise 133. Des plaintes ont également été signalées à Francfort, mais bien moins nombreuses.

Probablement planifiées

«Il y a eu des arrestations, et nous continuerons à procéder à des arrestations», a dit une porte-parole de la police de Cologne. Environ 40% de ces plaintes portent sur des agressions sexuelles, dont deux viols, a précisé la police. Il n'y a eu aucune inculpation pour l'instant. Les forces de l'ordre ont mobilisé une centaine de ses agents pour mener les enquêtes.

Ces violences sans précédent ont très vraisemblablement été coordonnées et planifiées, estime le ministre allemand de la Justice Heiko Maas. «Quand une telle horde se rassemble pour enfreindre la loi, cela paraît sous une forme ou une autre planifié. Personne ne me fera croire que cela n'a pas été coordonné ou préparé», a déclaré le ministre social-démocrate, cité dans l'édition dominicale du quotidien «Bild».

«Personne ne me fera croire que cela n'a pas été coordonné ou préparé»

HEIKO MAAS

Ces attaques ont visé pour l'essentiel des femmes victimes de vol à la tire ou d'agression sexuelle. Elles ont suscité un débat très vif en Allemagne sur la politique d'accueil des migrants et réfugiés, dont 1,1 million sont arrivés sur le sol allemand en 2015.

Manifestations samedi

Cette série d'agressions a provoqué des manifestations samedi dans le centre-ville de Cologne, dont une était organisée par le mouvement anti-immigration Pegida. Des échauffourées



La vague d'agressions a provoqué des manifestations samedi dans le centre-ville de Cologne, dont une était organisée par le mouvement anti-immigration Pegida. KEYSTONE

ont eu lieu et la police antiémeute allemande a dispersé les manifestants d'extrême droite qui protestaient à Cologne contre les agressions.

Les manifestants, dont certains portaient des tatouages avec des symboles d'extrême droite, ont scandé «Merkel doit s'en aller!» et «Voici la marche de la résistance nationale!». Un millier de contre-manifestants se sont aussi rassemblés dans le centre-ville.

Merkel serre la vis

Peu avant que la manifestation ne commence à Cologne, la chancelière allemande Angela Merkel a durci sa politique à l'égard des migrants. S'exprimant à l'occasion d'une réunion de son parti conservateur CDU à Mayence, elle a déclaré que «si les réfugiés ont commis un délit», cela doit «avoir des conséquences, (...) cela veut dire que le droit (de séjour) doit s'arrêter» et ce «s'il y a une peine de réclusion, même avec sursis».

Cette évolution, entérinée par la direction de la CDU, doit encore être discutée avec le partenaire social-démocrate au sein de la coalition gouvernementale à Berlin. Mais le SPD a lui aussi multiplié les messages de fermeté ces derniers jours.

Légiférer «rapidement»

Pour l'heure, en vertu de la loi allemande, l'expulsion d'un demandeur d'asile n'a lieu qu'après une condamnation à au moins trois ans de prison, et à la condition que sa vie ou sa santé ne soient pas menacées dans son pays d'origine.

Le ministre de l'Intérieur Thomas de Maizière a promis de légiférer «rapidement». «Il faut tout faire pour que les événements de Cologne ne puissent pas se reproduire et cela implique de la prévention, davantage de vidéosurveillance sur les places publiques, de la présence policière dans la rue, une justice rapide et de lourdes peines», a-t-il déclaré au quotidien «FAZ» paru hier. ATS/AFP/REU

L'ASSAILLANT DU COMMISSARIAT PARISIEN VIVAIT EN ALLEMAGNE

L'homme tué jeudi après avoir tenté d'attaquer un commissariat parisien vivait «dans un foyer de demandeurs d'asile» dans l'ouest de l'Allemagne, a indiqué la police régionale allemande. Des agents ont perquisitionné les lieux samedi. «Aucun indice de possibles autres attaques» n'a été trouvé lors de cette perquisition dans ce foyer situé à Recklinghausen, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie (ouest), a assuré la police dans un communiqué. Précisant avoir procédé à cette perquisition sur information des autorités françaises, la police judiciaire du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie assure que «les enquêtes se poursuivent» et que les résultats de la perquisition vont encore être examinés en détail. ATS/AFP

EN BREF

NOTRE-DAME-DES-LANDES Opposants chassés du périphérique

Des centaines d'opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes qui bloquaient le périphérique de Nantes et l'un de ses principaux ponts depuis samedi à la mi-journée ont quitté les lieux. Les forces de l'ordre sont intervenues en fin de soirée pour les disperser. Les opposants dénoncent une audience prévue mercredi au tribunal de grande instance de Nantes. Le groupe Vinci, concessionnaire du projet d'aéroport, doit demander l'expulsion immédiate d'une quinzaine d'habitants du site prévu pour l'infrastructure. ATS/AFP

YÉMEN

Un centre médical de MSF bombardé

Quatre personnes ont été tuées et dix blessées par un tir de missile hier sur un centre médical de Médecins sans frontières (MSF) au nord du Yémen, a indiqué une porte-parole de l'organisation. L'ONG ne précise pas qui est l'auteur du tir. Le missile a touché le centre médical à Razez, dans la province de Saada, a précisé la chargée de communication de MSF au Yémen, Malak Shafer. Elle n'a pu donner d'indications ni sur l'origine du tir sur les victimes. La zone touchée se trouve sous le contrôle des rebelles chiites houthis, qui sont en guerre contre les forces gouvernementales soutenues par une coalition arabe menée par l'Arabie saoudite. ATS/AFP

FRANCE/ESPAGNE

Manif en soutien aux prisonniers basques

Quelque 7500 personnes selon la police, 10 000 selon les organisateurs, ont manifesté samedi à Bayonne, dans le sud-ouest de la France, pour demander au gouvernement de mettre fin à la dispersion des prisonniers basques et la libération des détenus malades. Parallèlement, une manifestation similaire se tenait à Bilbao, dans le Pays basque espagnol, rassemblant 71 000 personnes, selon les organisateurs. ATS/AFP

SYRIE

Un raid russe contre une prison d'al-Qaïda fait plus de 80 morts

Les raids de l'aviation russe contre un bâtiment servant de prison à al-Qaïda en Syrie ont fait samedi 81 morts, a indiqué samedi l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Parmi les victimes figurent 52 civils et détenus, a indiqué cette ONG.

Le centre de détention, où se trouve également un tribunal religieux, est situé près d'un marché de Maaret al-Noomane, ville contrôlée par les rebelles et al-Nusra dans la province d'Idleb (nord-ouest). Cette cité est située sur la route Damas-Alep (nord), contrôlée par les rebelles depuis la fin 2012 et par al-Qaïda.

Par ailleurs, le Croissant-Rouge syrien a signalé que les préparatifs sont en cours pour acheminer au plus tard ce lundi de l'aide humanitaire à trois villes au bord de la famine en Syrie: Madaya, Foua et Kafraya.

Dans ce contexte, le réseau al-Qaïda en Syrie a brièvement retenu hier deux militants antiré-

gime très connus qui animent une radio dans la province d'Idleb, dans le nord-ouest du pays, ont indiqué des responsables de l'opposition. Le groupe djihadiste reproche aux deux militants leurs idées «immorales».

Ils ont été capturés tôt hier matin et libérés environ 12 heures plus tard, selon un communiqué publié sur Facebook par Fresh FM, la radio pour laquelle ils travaillent.

La Russie est intervenue fin septembre dans le conflit pour venir en aide aux troupes du régime face aux rebelles et aux djihadistes. Fin décembre, l'OSDH avait affirmé que les frappes russes avaient fait en trois mois 2371 morts, dont près d'un tiers de civils.

Plus de 260 000 personnes ont déjà péri dans le conflit syrien et plusieurs millions ont été poussées à la fuite. La situation humanitaire est catastrophique en Syrie.

ATS/AFP

ESPAGNE

Un gouvernement indépendantiste formé en Catalogne

L'indépendantiste Carles Puigdemont a été investi hier soir à Barcelone président de la Catalogne, cent jours après les élections. Il aura pour mandat de mener la région vers la sécession de l'Espagne, en 2017 au plus tard.

«Vive la Catalogne libre!», a clamé le nouveau président régional, âgé de 53 ans, après avoir obtenu les votes favorables de 70 élus sur 135 au parlement, 63 voix contre et deux abstentions.

M. Puigdemont avait appelé en fin de journée au démarrage du processus de sécession dans un discours devant le parlement de cette riche région d'Espagne. «Nous devons lancer le processus pour créer un Etat indépendant en Catalogne, pour que les décisions du Parlement catalan soient souveraines.»

Il devrait assez vite former son cabinet. Les premières lois qu'il devra présenter portent sur la création d'administrations fiscale et de sécurité sociale pour la Catalogne.

Le chef du gouvernement espagnol Mariano Rajoy a prévenu en soirée qu'il ne tolérerait aucun acte mettant en danger l'unité de l'Espagne. Il s'est exprimé quelques minutes avant le vote à Barcelone lors d'une allocution solennelle à Madrid retransmise en direct.

Dans un coup de théâtre de dernière minute, le président régional sortant Artur Mas a cédé samedi aux pressions de ses détracteurs et a renoncé à briguer un nouveau mandat. Le retrait de sa candidature a permis la formation d'une coalition de gouvernement, qui va des conservateurs à la gauche anticapitaliste.

Cette coalition entend profiter de la majorité absolue obtenue lors des élections régionales pour proclamer d'ici à 18 mois l'indépendance de la Catalogne. Selon le compromis obtenu samedi, les députés indépendantistes ont donc confirmé M. Puigdemont pour succéder à M. Mas. La loi accordait aux parlementaires catalans jusqu'à hier à minuit pour investir un président de gouvernement.

Les indépendantistes regroupent leurs forces alors qu'à Madrid les élections législatives du 20 décembre ont laissé un parlement fragmenté. Les conservateurs du chef du gouvernement sortant Mariano Rajoy ont perdu la majorité absolue et cherchent en vain des partenaires pour former une coalition.

«La coalition indépendantiste profite du vide de pouvoir à Madrid», titrait hier le journal conservateur en ligne «El Español». ATS/AFP

MALI

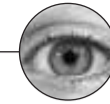
Suisse enlevée: la piste djihadiste confirmée

L'enlèvement d'une Suisse à Tombouctou au Mali a été mené par des «sousterrains» d'al-Qaïda au Maghreb islamique, a affirmé hier une source de sécurité malienne. De leur côté, les autorités ont indiqué n'avoir aucune information sur son sort.

«L'enlèvement de la ressortissante suisse Béatrice S. a été minutieusement préparé. Nous savons maintenant que, dans un premier temps, ce sont des sousterrains d'Aqmi (al-Qaïda au Maghreb islamique) qui ont mené l'opération», a indiqué une source de sécurité à Tombouctou.

L'enlèvement n'a pas été revendiqué, mais la piste djihadiste est privilégiée, avait affirmé vendredi une source militaire malienne. Il s'agit du premier enlèvement d'Occidental au Mali depuis celui de deux journalistes de la radio RFI, assassinés par leurs ravisseurs le 2 novembre 2013 à Kidal (nord-est).

Selon le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), la représentation helvétique sur place est en contact avec les services publics locaux. Il a par ailleurs organisé une task force qui travaille de concert dans ce dossier avec l'Office fédéral de la police (fedpol). ATS/AFP



TENSION AUX ÉTATS-UNIS

LE LOURD MAL-ÊTRE DES MUSULMANS

Depuis l'attentat commis par des radicaux islamistes, début décembre dernier en Californie, la communauté musulmane s'inquiète des menaces répétées à l'égard de ses membres et d'un climat de plus en plus pesant.

MARCO WOLTER, NEW YORK

«On nous a dit de retourner dans le désert, qu'on est venus ici juste pour tuer des gens, et qu'ils allaient utiliser des armes contre nous.» Kamel Haddouche dévoile le contenu de la lettre de menaces que sa mosquée a reçue il y a quelques semaines. L'Islamic Center Al Tawheed qu'il administre se trouve dans le quartier de Journal Square à Jersey City, la deuxième ville de l'Etat du New Jersey, que seul le fleuve Hudson sépare de Manhattan.

Chaque vendredi, près d'un millier de fidèles se retrouvent dans ce grand entrepôt aménagé en lieu de prière. Kamel est d'origine algérienne et raconte comment l'inquiétude s'est propagée après les attentats de Paris et la tuerie de San Bernardino en Californie: «Des personnes nous ont appelés pour savoir si la mosquée était toujours ouverte et s'ils pouvaient venir prier.» Il a même demandé une protection policière, mais «la police n'a pas les effectifs pour poster quelqu'un 24h sur 24 devant la mosquée».

Des appels anonymes

Cette lettre aurait pu rester un acte isolé, mais elle n'était que le début d'une série d'intimidations. «On a ensuite reçu des appels anonymes. Ils disaient la même chose: qu'on devait rentrer chez nous, qu'on était de trop. Ça, c'était juste après les déclarations de Donald Trump», explique Kamel, qui fait référence aux propos polémiques du milliardaire, sur l'après-11 septembre. Selon Donald Trump, des milliers de musulmans auraient célébré l'effondrement du World Trade Center sur les toits de Jersey City. Des accusations largement démenties, mais qui ont permis au candidat à l'investiture républicaine de souffler sur les braises de l'islamophobie enracinée chez une partie de ses supporters.

Près de 4% de la population de Jersey City est de confession musulmane. Celle-ci se concentre notamment dans le quartier commercial et résidentiel de Journal Square. Sur le John F. Kennedy Boulevard, qui traverse la ville du nord au sud, quasiment toutes les enseignes de magasins, d'épicerie ou encore d'assurances sont traduites en arabe. Les habitants viennent du Maghreb, de Palestine, d'Afghanistan, ou encore d'Afrique de l'Est.

Dans l'un des fast-foods halal, le géant, Mohamed, s'affaire en cuisine. Il vit ici depuis bientôt trente ans et n'en peut



Soupçonnés de couvrir la radicalisation de certains de leurs membres, des centres islamiques américains sont sous l'œil des autorités (ici celui de la ville de Dearborn dans le Michigan). KEYSTONE

Les musulmans ne représentent que 1% de la population américaine

plus des stigmatisations. «A chaque attentat, nous ressentons de la honte. Ces gens n'ont rien à voir avec notre religion. Ils sont tout le contraire de ce que dit l'islam», s'agace le quinquagénaire, en servant l'un de ses clients. Un peu plus loin sur le boulevard, des fidèles sortent d'une mosquée. A côté de l'entrée, un présentoir à dépliants est accroché au mur. L'une des brochures s'intitule «What islam says about terrorism?» («Ce que l'islam dit sur le terrorisme»).

Loi des amalgames

Car c'est bien l'amalgame, le «stereotyping», qui inquiète. Selon la

branche locale du Cair, le Conseil des relations américano-islamiques, un pick-up se baladerait dans la ville arborant une pancarte «islam sucks», qu'on

peut traduire par «l'islam pue». Le Cair est l'une des organisations nationales à recenser les actes islamophobes à travers le pays. Son siège à Washington a dû être évacué début décembre à cause d'une enveloppe contenant une poudre suspecte.

D'après Ibrahim Hooper, le porte-parole de l'organisation, «il y a un réel sentiment de peur et d'appréhension au sein de la communauté musulmane américaine. Des femmes sont prises pour cible, des mosquées sont vandalisées, des enfants sont intimidés. La situation devient hors de contrôle». Pour lui, «il est important que nos leaders po-

litiques combattent cela. Parce que notre communauté est une petite minorité et seuls, nous n'avons pas assez de ressources pour peser contre l'islamophobie croissante dans notre société.»

Incidents islamophobes

Ainsi, chaque jour, la newsletter du Cair dresse la liste des derniers incidents, alors que les musulmans ne représentent que 1% de la population américaine. A Philadelphie, la tête d'un cochon a été plantée devant une mosquée. Types d'incidents enregistrés: à Saint-Louis dans le Missouri, un imam a reçu des messages de menace; à New York, un employé d'une épicerie a été frappé par un homme qui aurait promis «de tuer les musulmans»; à Pittsburgh, un chauffeur de taxi s'est fait attaquer...

D'autres organisations s'alarment de ce phénomène, comme l'ADL, la

Ligue américaine contre la diffamation. D'après son directeur, Oren Segal, «il n'y a aucun doute que le niveau d'hostilité contre les musulmans a augmenté de manière significative ces dernières semaines».

En un week-end, l'ADL a comptabilisé 75 incidents islamophobes depuis les attaques de Paris alors que pour toute l'année 2014, le FBI n'en recensait que près de 150. Plus généralement, c'est la peur du terrorisme qui se propage à nouveau aux Etats-Unis. Jamais, depuis les attentats du 11 septembre, la crainte d'une nouvelle attaque n'a été aussi présente. Selon un sondage commandé par le «New York Times» et CBS, 19% de la population estime que la menace terroriste est le défi prioritaire pour le pays. Ils n'étaient que 4% à le penser avant les événements de Paris.

LA LIBRE BELGIQUE

Donald Trump et la grande manipulation

Le dernier clip de Donald Trump, favori de la primaire républicaine pour la présidentielle américaine, fait couler beaucoup d'encre. A l'image de la campagne menée jusqu'ici par le candidat, la vidéo reprend les provocations phares: lutter contre l'islamisme radical en «interdisant» ponctuellement aux musulmans de se rendre sur le territoire, couper la tête de l'Etat islamique et mettre fin à l'immigration illégale en construisant un mur aux frais du Mexique. Le tout accompagné d'images anxiogènes du couple de terroristes de l'attaque de San Bernardino, de membres de Daech arme à la main et de hordes de migrants franchissant la frontière du sud des Etats-Unis.

Des images choisies pour évoquer la peur, mais qui ne reflètent pas forcément la réalité. Ainsi, le site américain de fact-checking PolitiFact a découvert que les images utilisées pour illustrer l'immigration illégale en provenance du Mexique ont en fait été tournées à plus de 8000 km, à Melilla, une ville autonome espagnole enclavée sur le territoire marocain. PolitiFact a pu



Donald Trump poursuit ses attaques contre les musulmans. KEYSTONE

retrouver l'origine des images diffusées en mai 2014 par la chaîne d'information italienne Repubblica. Les migrants essaient donc de rejoindre l'Union européenne et non pas les Etats-Unis de Donald Trump.

Contactée par le site de fact-checking américain, l'équipe de campagne

de Trump a publié un communiqué sans gêne adressé aux médias: «L'utilisation de ces images était intentionnelle et choisie pour démontrer l'impact sévère de l'ouverture des frontières et la menace très réelle à laquelle les Américains devront faire face si nous ne construisons pas immédiatement un

mur pour stopper l'immigration clandestine. Les médias traditionnels biaisés ne comprennent pas cela, mais les Américains qui veulent protéger leurs emplois et leurs familles le comprennent.»

Plus ouvertement encore, Corey Lewandowski, le directeur de campagne de Donald Trump, a, lui, répondu à la chaîne d'information NBC News: «Sans déconner! Ce n'est pas la frontière mexicaine, mais c'est ce à quoi notre pays va ressembler. On l'a fait exprès à 1000%.» Ça a le mérite d'être clair: chez Trump, la diffusion d'intox est totalement assumée.

De son côté, le milliardaire américain persiste et signe. Il vient de déclarer ne pas regretter ses propos islamophobes sur les musulmans. «Je dis ce qu'il me faut dire», a assuré M. Trump, qui avait proposé le 7 décembre la fermeture «temporaire» des frontières des Etats-Unis aux musulmans, après la mort de 14 personnes dans un attentat d'inspiration djihadiste en Californie.

J. PEZET © LIBÉRATION

EXPLOITATION POLITIQUE

La peur née des récents attentats commis en France ou aux Etats-Unis ne manque pas d'être exploitée à des fins politiques, comme par Donald Trump, qui veut tout simplement interdire aux musulmans d'entrer dans le pays. «Avec le battage médiatique constant autour de l'Etat islamique dans les médias, on peut comprendre que les gens aient peur, mais ensuite il y a un certain nombre de personnalités publiques et de candidats qui exacerbent cela en utilisant un langage qui crée l'amalgame pour toute une religion. C'est dangereux et cela doit s'arrêter», note Oren Segal, de la Ligue américaine contre la diffamation. Et quand la peur se transforme en paranoïa, il arrive qu'une ville comme Los Angeles ferme toutes ses écoles publiques suite à un e-mail de menace. Dernièrement, quelque 640 000 élèves ont dû rester chez eux. Au final, il s'agissait d'une fausse alerte et les autorités ont été accusées d'avoir surréagi. Ce même e-mail avait été adressé à la ville de New York, où les écoles sont cependant restées ouvertes. MWO

Le maillot de bain orange

LAURENCE BOISSIER

Madame B. a passé son diplôme de fin d'études à la nage indienne, elle a travaillé à la nage indienne, a fondé une famille à la nage indienne, maintenant elle en a marre. C'est le moment pour elle d'adopter une approche plus frontale. Cette belle énergie a été enclenchée récemment par la vue d'un maillot de bain orange dans la vitrine d'un magasin du centre-ville. Tout à coup ce maillot orange, avec son petit goût de défi, lui a donné envie de foncer. Le soir même, Madame B. montrait un catalogue de croisières à son mari. «Regarde», lui a-t-elle fait en pointant l'image de l'un des immenses paquebots, «celui-ci est équipé de plusieurs piscines dont une olympique».

Pourtant Madame B. n'a jamais été une bonne nageuse. En temps normal, elle passe sous la chaise haute du maître nageur en singeant des problèmes respiratoires pour qu'il ne la perde pas de vue au cas où elle se mettrait à couler. Elle choisit les lignes les plus encombrées pour pouvoir s'agripper à quelqu'un en cas de problème. Pratique une brassée asymétrique qui la fait nager en cercles. Percute un corps. Bois la tasse. Tousse jusqu'au petit fond. Y va de moins en moins, voire plus du tout. Heureusement, le maillot orange est sur le point de tout changer. Elle s'imagine déjà, crawlant, seule, dans la vaste piscine, additionnant sa vitesse vertigineuse à celle du navire. À bord, tout le monde l'admire. Vue du ciel, on pourrait apercevoir une petite tache orange se déplacer à toute vitesse au milieu du bleu de l'eau.

La voilà donc dans les vestiaires de la piscine municipale, passant le pédiluve comme un homme, sans faire de grimaces et sans lever les pieds trop haut. Autour du bassin, des adolescentes font claquer l'élastique de leur maillot sur leurs fesses. Dans la ligne qui leur est réservée, les nageurs rapides culbutent élégamment juste avant d'atteindre le bord. Madame B. veut savoir crawler comme eux, avoir tous les jolis muscles qui vont avec. Au fond de son être, elle est persuadée qu'en apprenant à crawler, sa vie va enfin prendre une direction. Elle veut faire la flèche.

Au bout de la ligne réservée à l'école de natation, trois autres dames attendent le début de ce cours intitulé: «Nage rapide et perfectionnement». Le professeur de natation est habillé d'un survêtement en jersey polyester aux reflets brillants et chaussé de mules en plastique. Sa longue perche est tenue à bout de bras à la manière d'un trident. Il leur ordonne: «À l'eau!» Sans en avoir conscience, les quatre dames se rapprochent l'une de l'autre de manière à former une sorte de phalange, la serviette remplaçant le bouclier. Madame B. se félicite de n'être pas celle qui pose la question de la température de l'eau. En guise de réponse, le professeur répète: «À l'eau!» Il semble sérieusement s'attendre à ce que ses élèves se jettent à l'eau d'une seule traite. Le petit groupe interloqué établit un premier bastion autour de l'échelle. Madame B. est la première à risquer un orteil. Elle acclimata ses pieds jusqu'aux chevilles pour éviter l'hydrocution. Les autres dames abondent. «Il faut attendre au moins trois heures après un repas», fait l'une. «Moi je mange tout le temps», fait l'autre. Les dangers de l'hydrocution sont inventoriés avec effusion. D'ailleurs le fils d'un ami d'un cousin connaît quelqu'un qui... Cette fois c'est un peu plus fort que le professeur crie: «À l'eau!» S'agirait-il de sauter d'un coup d'un seul? S'étonne Madame B. Ce n'est pas tant l'eau qu'elle redoute, mais sa surface dont les petits crochets gelés ont une méchante tendance à vous saisir les membres. Si l'eau n'avait pas de surface, bien sûr que son attitude vis-à-vis du trempage serait mille fois plus décidée. Apparemment, elle partage cette conviction avec les autres dames, qui renchérissent immédiatement en pointant la surface de l'eau comme le grand coupable dans cette affaire de trempage. Le petit comité se soude autour de ces considérations. «À l'eau!» Décidément, elles sont

tombées sur un professionnel qui sait moduler ses encouragements. Destabilisée par la main du professeur dans son dos, c'est d'une manière complètement désordonnée que Madame B. finit par sauter dans le bassin. Le choc de l'eau froide est terrible. Elle affiche tous les symptômes d'un trépas imminent, mais l'homme, bien au sec, ne s'en émeut pas.

Et le maillot alors? Comment réagit-il? Tous les maillots une-pièce ne sont pas forcément des maillots pour le sport. Les fabricants s'amuse à varier la hauteur de l'échancrure alors qu'on attendrait d'eux qu'ils lui fassent suivre sobrement le pli de la fesse. L'échancrure de ce maillot part de l'aîne pour rejoindre brusquement l'os de la hanche, ce qui rend d'autant plus étroite la bande de tissu qui passe entre les jambes. En enfilant le maillot, Madame B. s'était brièvement demandé comment elle arriverait à loger la largeur de son entrejambe là-dedans et notamment tout le fouillis périphérique. L'impact de l'eau a-t-il délogé ce qui a été minutieusement rabattu? Madame B. trouve la petite marche qui permet de se tenir debout contre le bord du grand fond. Elle vérifie discrètement.

Depuis le bord de la piscine, le professeur leur indique les mouvements. Ses bras forment de grands cercles dans l'air, puis exécutent le mouvement des jambes. C'est compliqué le crawl. La main qui revient le long de la cuisse, doigts serrés, est tournée en dedans, pendant que l'autre propulse le corps vers l'avant. Les genoux restent tendus, la bouche se tord pour aller brièvement chercher l'air hors de l'eau. Ainsi occupée, Madame B. coule à pic. Le professeur ne bouge pas de son poste. L'une des trois autres porte secours à la pauvre noyée et l'oriente vers l'échelle. Elle s'y agrippe. Le professeur lui bloque le passage. Il lève un genou comme pour le lui appuyer sur le thorax. Elle recule. «Si ces dames avaient opté pour des cours d'équitation, c'est le professeur qui serait en bas et nous en haut!» fait remarquer une élève, fine mouche. Elles pouffent irrésistiblement. Madame B. relève qu'elle ne pourra pas partir en croisière avec son cheval. La petite troupe se tord de rire. «Allez!» L'homme tape sur sa cuisse. «À l'eau!» entonnent les élèves en chœur.

Le corps de Madame B. n'est pas aérodynamique. Si vous la fourrez la tête la première dans une soufflerie, il y aura des turbulences, notamment au niveau de la poitrine qui est généreuse. Ses hanches ne sont pas symétriques, elle partira en vrille quand l'air frappera l'indentation de la droite et glissera sur le creux de la gauche. De petites aspérités généreront des tourbillons supplémentaires, notamment au genou droit qui est toujours resté un brin gondolé après qu'elle se fut brûlée jadis avec de la cire trop chaude. Le crawl n'est pas indiqué pour son genre de morphologie, comprend-elle. Elle s'en ouvre aux autres dames accrochées au rebord du bassin et bientôt elles sont toutes là en train de se montrer leurs chairs et c'est à qui sera la moins aérodynamique de toutes. Cette fois, le professeur passe sa perche le long du bord pour décoller les bras de ses élèves, les forçant à se remettre à nager. Outre les difficultés morphologiques de Madame B., il s'avère qu'une autre élève, qui pourtant assurait savoir nager une bonne brassée, se rend compte qu'elle a en fait tout oublié. Serré dans son bonnet de bain rose, son visage désolé suffit à provoquer l'hilarité générale.

«Après tout, peut-être que les croisières ne sont pas ma tasse de thé», envisage Madame B. Et voilà que toutes ont une histoire de croisière à raconter. Maintenant Madame B. se met à voir tout autre chose. Cette petite tache orange nageant dans la piscine olympique lui paraît bien solitaire. Et puis il y a cette autre tache, encore plus triste, celle du paquebot perdu au milieu de l'immense océan, parti d'un port dans le seul vain objectif d'y revenir après une longue semaine d'errance. «Je ne suis pas une flèche, et voilà», conclut-elle avec soulagement. Elle se lance dans une nage indienne gracieuse pour rejoindre l'échelle. Celle-ci étant toujours gardée par le Poséidon en lycra, il ne reste plus à Madame B. qu'à se hisser sur le bord à l'aide de ses bras et flanquer une jambe de côté pour sortir du bassin. Dans cette position en fente, l'entrejambe du maillot laisse s'échapper tout un pan de ce qu'il est censé cacher, tout le pan droit. Les essayages sont trompeurs. Elle se souvient qu'elle s'était félicitée de l'effet amincissant du maillot. «Plus l'échancrure est haute, plus la jambe s'allonge», avait assuré la vendeuse. Madame B. redescend sa jambe à la hâte et s'affaire sous l'eau pour remettre le tout en place. La fin du cours est décrétée. Une par une, les nageuses grimpent gaiement les trois échelons sous le regard excédé de leur professeur. Il ne distribue pas de bonbons. En passant le pédiluve, Madame B. suggère aux autres dames de se retrouver autour d'un petit remontant à la cafétéria de la piscine. La proposition est acceptée à l'unanimité.

bio

Née en 1965, Laurence Boissier vit à Genève et a publié plusieurs recueils de récits. Brefs, iconoclastes et subtils, ils excellent à dépeindre des situations banales qui se dérèglent, avec un sens affirmé du cocasse et de la transgression.

Depuis 2011, Laurence Boissier fait partie de Bern ist überall, collectif d'auteurs et de musiciens romands et alémaniques qui sort ces jours son dernier cd, *Renens* (coédition d'autre part et Der gesunde Menschenversand).

Son travail lui a valu en 2009 une bourse Nouvel auteur de la Ville et du canton de Genève ainsi que le Prix Studer/Ganz. *Inventaire des lieux*, son dernier assemblage, est sorti fin 2015.

APD

photo JEAN-PATRICK DI SILVESTRO



biblio

Inventaire des lieux

Lausanne, Ed. Art & Fiction (Re: Pacific), 2015.

Cahier des charges

Genève, Ed. d'autre part, 2011.

65 58

Nyon, Ripopée, 2011.

Noces

Nyon, Ripopée, 2010.

Deux lundis par mois, retrouvez dans *Le Courrier* le texte inédit d'un auteur suisse ou résidant en Suisse.

Voir www.lecourrier.ch/auteursCH et www.chlitterature.ch

Cette rubrique a été lancée dans le cadre de la Commission consultative de mise en valeur du livre à Genève. Avec le soutien de l'Association [chlitterature.ch], de la Fondation Pittard de l'Andelyn, de la Ville de Genève (département de la Culture) et de la République et canton de Genève.